

N° rando	Date	Lieu	Dénivelé (mètres)	Km	Lieu de rendez-vous	Animateur	Téléphone Animateur	
1	3-sept.	ARCEY	315	10,1	Parking : rue de l'Eglise 21410 ARCEY. Quitter l'autoroute à PONT DE PANY. A droite après le canal - D35 - à droite D104j			
2	10-sept.	BROCHON	260	9,7	Parking : 22 rue de Lavaut à BROCHON. Route des Grands Crus. Dans BROCHON monter à droite au croisement du Lycée. Paking après être passé devant l'éolienne.			
3	17-sept.	FRANCHEVILLE	220	9,1	Parking à proximité de la mare (D971). Après VAL SUZON, à droite D7C.			
4	24-sept.	FLEUREY/OUCHÉ	192	10,3	Parking : 1 rue de l'Eglise à FLEUREY SUR OUCHE. A droite après le canal et l'Ouche.			
5	1-oct.	CESTRES	233	9,9	Parking à droite de la D971, 500m avant CESTRES, au début de la route direction PRAIRAY	Patrick	06 81 28 66 83	
6	8-oct.	CHAMBOEUF	214	10,4	Parking : rue de la Source à CHAMBOEUF. Aire de pique-nique. A Chamboeuf, suivre la direction "Mairie". Grande rue, rue de la Grande fontaine et à gauche, rue de la Source.			
7	15-oct.	CHAMBOLLE	280	10,5	Parking : 20 rue Amont, à droite sortie CHAMBOLLE direction CURLEY par D122h.			
	22-oct.	Vacances scolaires (pas de randonnée)						
	29-oct.	Vacances scolaires (pas de randonnée)						
8	5-nov.	ETAULES	200	10,2	Parking à gauche ou à droite de la Mairie, rue de la Maison Commune.			
9	12-nov.	MESSIGNY	220	9	1ère à gauche après la pharmacie puis 2ème à droite (Rue du Stade)	Patrick	06 81 28 66 83	
10	19-nov.	CORCELLES LES MONTS	210	9,9	Parking de la Mairie, 15 rue Eiffel.			
11	26-nov.	VELARS (Verrerie)	165	9,9	Parking à gauche après le pont sur l'Ouche, avant la Mairie.			
12	3-déc.	DAIX (Stade)	170	9,5	Parking du Stade, Chemin du Saint-Laurent. D971 à droite dir. HAUTEVILLA puis à droite D107 dir. DAIX sur 400m. A gauche dir. Cimetière / stade.	Patrick	06 81 28 66 83	
13	10-déc.	DIJON (Balcon du lac Kir)	240	11	1er parking du Lac Kir (Barrage).			
14	17-déc.	PLOMBIERES (Jardins)	25	9,4	4eme parking du lac. Au feu de la combe VALTON, à gauche dir. Cabaret ODYSSEO, en suite 1er parking à droite.	Patrick	06 81 28 66 83	
	24-déc.	Vacances scolaires (pas de randonnée)						
	31-déc.	Vacances scolaires (pas de randonnée)						

Conditions : Bonnes chaussures de marche / Vêtements adéquat selon le temps et la saison / Chiens non admis/ La tête de groupe reste proche de l'animateur. Adhésion Obligatoire à l'ABC - La carte doit être présentée à l'animateur avant le départ de randonnée. Licence (sans assurance, celle-ci étant acquise avec l'adhésion ABC) recommandée auprès de la Fédération Française de la randonnée pédestre (entretien, balisage des sentiers, autorisations de passage sur les espaces privés...).